



Redressement budgétaire en périodes difficiles



Jean Hindriks
Senior fellow

Avant même que la crise financière ne commence, nous savions déjà que la prochaine génération allait devoir supporter le surcoût lié au financement des pensions et des soins de santé. Comme si cela ne représentait pas déjà un défi suffisamment important, nous nous retrouvons désormais confrontés à une crise profonde. En ce moment, grand est l'appel pour un prétendu "deficit spending". En répercuter aussi la charge sur la prochaine génération nous paraissant inacceptable, nous proposons ici une série de pistes alternatives.

Redressement budgétaire en périodes difficiles

En cette période, la crédibilité est plus que jamais importante, et cela vaut aussi pour les dossiers relatifs au budget. Le surréalisme fut de nouveau à son plus haut niveau lorsque fut voté le 9 janvier, le projet de budget 2009 que tout le monde considérait déjà comme totalement invraisemblable dans ce contexte de crise économique.

Personne aujourd'hui ne milite pour atteindre en 2009 le surplus budgétaire de plus de deux milliards que nous nous étions fixés pour répondre à la problématique du vieillissement. Il est vraiment crucial que le gouvernement face preuve de fermeté pour nous réengager après la crise, sur la voie des surplus budgétaires, ce qui nous permettrait de compenser le choc du vieillissement. Parce que soyons bien clairs : le changement démographique qui s'annonce, ne se laisse pas immobiliser par les calamités financières.

UNE REPOSE CONSTRUCTIVE

Dans notre approche de la problématique, nous nous tenons à deux aspects centraux : admettre que les pouvoirs publics jouent un rôle pour fournir les stimulants budgétaires à l'économie et éviter par la même occasion que le coût ne soit supporté par les prochaines générations.

Proposition 1 : Moderniser l'administration publique : 4 milliards d'euros sur 4 ans

Nous inspirant de l'expérience de la Grande-Bretagne, nous estimons que quatre milliards d'euros peuvent être épargnés en l'espace de quatre ans, grâce à un programme bien réfléchi destiné à augmenter l'efficacité du secteur public. Il y a des discussions interminables sur l'ampleur optimale que peut prendre l'intervention des autorités publiques, mais tout le monde est d'accord sur le fait que la qualité même de l'intervention publique doit être améliorée.

Les axes prônés par Itinera en faveur de pouvoirs publics nouveaux et plus performants tournent surtout autour de (1) l'apparition d'une culture d'évaluation dans laquelle une amélioration équilibrée des prestations est rendue possible, (2) de l'évaluation des objectifs de qualité et d'efficacité, et (3) de l'information des citoyens sur la qualité et le résultat, en sachant que les budgets sont à lier davantage aux résultats qu'aux besoins. Le politique doit être responsable de la sélection des objectifs mais il est ensuite essentiel d'en laisser la réalisation à l'administration et de mettre fin à cette colonisation de l'administration par le politique. Il faut favoriser la satisfaction et la motivation des fonctionnaires en associant des tâches à des objectifs appropriés et concrets(1).

Au Royaume-Uni, sous l'aire Sir Peter Gershon, une telle pratique en faveur de l'efficacité des pouvoirs publics a permis de dégager un gain de 21,5 milliards de £. En la convertissant à l'échelle belge, il doit donc être possible, en développant une culture de l'efficacité, de réaliser des gains de performance à hauteur de 4 milliards d'euros dans notre pays.

Proposition 2 : Rajeunir les fonctionnaires génère des économies : 4 milliards en 4 ans

Le changement démographique au sein du personnel des pouvoirs publics offre une énorme opportunité de faire des économies. Un nouveau et jeune fonctionnaire coûte en moyenne 60% de moins qu'un fonctionnaire plus âgé. Dans les années à venir, près de 40% des fonctionnaires vont partir à la retraite. Cela offre un potentiel d'épargne de 10 milliards

Redressement budgétaire en périodes difficiles

sur dix ans. L'Itinera Institute propose de réserver cette épargne pour le financement du vieillissement. Cela pourrait déjà permettre de dégager un montant de quatre milliards d'euros sur les quatre prochaines années à venir.

Le tableau ci-dessous montre la répartition selon le niveau de pouvoir politique

	Nombre de départs à la retraite (nombre de fonctionnaires âgés de plus de 50 ans)	Gain moyen par remplacement par an	Gain total en 10 ans
Administration publique fédérale	31.850	20.784,83	661.996.848
Administration publique flamande ¹	12.731	22.495,71	286.392.942
Administration publique wallonne ²	7.322 ²	19.652,29	143.894.060
Administration publique bruxelloise	1.756	15.280,8	26.833.093
Administration publique locale ^{1/3}	143.144	22.294,35	3.191.302.436
Enseignement ³	113.895	22.294,35	2.539.214.993
Santé ³	121.910	22.294,35	2.717.904.209
TOTAL	498.508		9.567.538.581

(1) Les statistiques disponibles nous ont contraints à tenir compte pour ces niveaux de pouvoir des fonctionnaires âgés de plus de 45 ans.

(2) Agrégation pour la Région wallonne et la Communauté française.

(3) La répartition des fonctionnaires par niveau de qualification (A, B, C et D) n'étant pas connue, nous avons supposé que les fonctionnaires étaient répartis de manière égale (25%) entre ces niveaux de qualification.

Sources: Delbeke et al., De efficiënte overheid geanalyseerd, Steunpunt beleidsrelevant onderzoek – bestuurlijke organisatie Vlaanderen, 2008; Calculs propres.

Redressement budgétaire en périodes difficiles

sur dix ans. L'Itinera Institute propose de réserver cette épargne pour le financement du vieillissement. Cela pourrait déjà permettre de dégager un montant de quatre milliards d'euros sur les quatre prochaines années à venir.

Proposition 3 : Appliquer le principe du tiers payant

Une piste très intéressante consiste à stimuler aujourd'hui l'investissement que l'on pourrait récupérer sur le long terme. Si nous isolions par exemple dès aujourd'hui les bâtiments scolaires par le placement d'un double-vitrage, nous stimulerions l'économie belge en cette période de crise tout en s'assurant de la neutralité d'une telle mesure à l'égard des finances publiques. Nous pourrions en tout cas épargner à l'avenir des frais de chauffage.

Proposition 4 : Réaliser le double dividende : taxer la pollution pour moins pénaliser le travail

Nous ne pouvons pas envisager les défis budgétaires en gardant uniquement à l'esprit la soutenabilité des finances publiques. Nous devons aussi tenir compte de la position concurrentielle de notre économie, qui est mise sous pression par des coûts salariaux croissants. Une des tragédies qui se développe aussi aujourd'hui, c'est la baisse des prix énergétiques. En effet, c'est lorsque les prix du pétrole sont élevés que d'importantes économies sont réalisées en matière de consommation d'énergie. De toute façon, il existe un argument fort pour neutraliser les fluctuations intempestives des prix en augmentant des accises. Il est essentiel que ces recettes soient à nouveau injectées dans l'économie. Par ces méthodes, les charges salariales peuvent être réduites de manière à favoriser la création d'emploi dans notre pays. Nous parlons donc du double dividende : nous stimulons la transition énergétique vers des sources d'énergie moins polluantes et réduisons les coûts salariaux.

Proposition 5 : Faire payer l'utilisateur

La pression sur les finances publiques nous amène à constater qu'en Belgique, l'utilisateur est insuffisamment confronté aux coûts des services publics qu'il utilise. Pourtant, beaucoup souhaitent aujourd'hui que d'importants investissements aient lieu dans des infrastructures publiques telles que la voirie, les ponts, les écoles, les égouts, etc. Pourtant, on ne peut pas dire qu'il soit impossible d'attribuer individuellement aux usagers l'utilisation de cette infrastructure. Ainsi, nous pourrions attribuer un tarif à l'usage des routes par le fameux péage électronique. Le coût de l'enseignement supérieur à l'heure actuelle est à peine attribué à l'étudiant individuel. Pourtant, il pourra tirer personnellement les avantages d'un investissement qui génère des moyens généraux auxquels les groupes à plus faibles revenus contribuent. Ce n'est pas seulement efficace, mais c'est juste aussi de davantage confronter individuellement les étudiants au véritable coût de l'enseignement dont ils bénéficient. Ce ne doit absolument pas constituer un obstacle à une plus grande démocratisation de l'enseignement, notamment lors du recours à des mécanismes comme les bourses d'études devenues pratiques courantes dans d'autres pays.

Une constatation fondamentale est que l'efficacité économique fait en sorte que l'utilisateur du bien public paie correctement en fonction de l'usage qu'il en fait. De cette façon, les biens rares sont attribués à l'utilisateur qui en fait meilleur usage.

Jean Hindriks

Senior fellow Itinera Institute

(1) Faire référence au livre de Jean Hindriks, "Au-delà de Copernic: de la confusion au consensus?", Itinera Institute, 2008.